



UNIVERSITÉ DE NANTES
FACULTÉ DES SCIENCES
ET DES TECHNIQUES

Réussir votre formation dans le cadre de la Modularisation à l'UFR Sciences et Techniques

Vous avez un besoin particulier de formation qualifiante et certifiante dans le cadre de votre activité professionnelle, pour lequel vous ne trouvez pas de réponse en formation collective ?

Vous souhaitez actualiser vos connaissances dans un domaine précis, acquérir une nouvelle compétence, vous perfectionner sur un process ou un matériel spécifique ?

Vous n'avez pas le temps, le besoin ou le financement nécessaire à une reprise d'études longue et diplômante ?

La **modularisation** est une solution adaptée. Elle vous permet de suivre les enseignements d'un ou de plusieurs modules des diplômes proposés par l'UFR Sciences et Techniques (licences, master, etc.).

Quelle formation ?

Tous les diplômes de l'UFR Sciences et Techniques sont accessibles dans le cadre de la modularisation.

Vous pouvez découvrir notre offre de formation et vous informer sur les programmes d'enseignement sur le site web de l'UFR Sciences et Techniques :

<http://www.sciences-techniques.univ-nantes.fr>

Quels sont vos interlocuteurs ?

- **Le responsable pédagogique du diplôme** : pour tout renseignement sur le contenu de la formation et l'aide au choix des modules les plus adaptés pour répondre à votre besoin de formation.
Contact sur page web du diplôme
- **Le service Focal** : pour tout renseignement sur la procédure générale liée à la mise en œuvre de la modularisation, le financement de vos frais de formation, les démarches que vous devez engager pour votre inscription universitaire, etc.

focal@univ-nantes.fr

La modularisation à quel coût ?

Le coût de la modularisation s'élève à **20 €/heure**, appliqués à l'ensemble des heures du (ou des) module(s) suivi(s).

Le service Focal vous adresse un **devis personnalisé**.

Les financements mobilisables

Le service Focal vous accompagne sur les possibilités de financement des frais de formation (plan de formation de l'entreprise, Compte Personnel de Formation, etc.).

Quelles sont vos démarches ?



Etape 1	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> J'identifie mes besoins particuliers de formation<input type="checkbox"/> Je m'informe sur l'offre de formation de l'UFR Sciences et repère les formations qui pourraient répondre à mes besoins<input type="checkbox"/> Je prends contact avec le responsable pédagogique pour avoir un éclairage sur le choix des modules les plus adaptés à ma demande et connaître les dates des enseignements<input type="checkbox"/> J'informe l'organisme financeur de mon projet, afin de déterminer avec lui les possibilités de financement de ma formation (employeur, service RH, Fongecif, ...)<input type="checkbox"/> Je transmets une fiche projet Modularisation au service Focal, ainsi que le choix des modules<input type="checkbox"/> Focal m'adresse en retour un devis personnalisé et un dossier d'inscription<input type="checkbox"/> J'envoie le devis de formation transmis par le service Focal à l'organisme financeur, pour examen et traitement
Etape 2	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Je transmets au service Focal la décision du financeur quant à la prise en charge totale ou partielle des frais de formation<input type="checkbox"/> Je renvoie au service Focal mon dossier d'inscription complété, accompagné des pièces demandées<input type="checkbox"/> Le responsable pédagogique donne un avis final sur mon inscription aux modules choisis<input type="checkbox"/> Après acceptation du dossier et accord sur le financement, le service Focal établit la convention de formation et l'adresse au financeur (ex : employeur)<input type="checkbox"/> Je prends RDV avec le service Scolarité pour finaliser mon inscription
Etape 3 Tout au long de la formation	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Je complète et je fais signer aux intervenants mes feuilles de présence<input type="checkbox"/> Je dépose à chaque fin de mois, au service Focal, mes feuilles de présence<input type="checkbox"/> A l'issue de la formation, le service Focal me délivre une attestation de formation.

UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE

Responsable du service Focal :
Jocelyne LE MEE

Assistants de formation :

Bénédicte BOUREAU

Sabine DRUBAY

Céline FONTAINE

Service Focal : 02.51.12.53.99
focal@univ-nantes.fr

Service Focal
Bât. 1 (Administratif)
1er étage
2 rue de la Houssinière
BP 92 208
44322 Nantes Cedex 3

